

Prescription pour l'avenir : La SCPH répond à Kirby et Romanow

Au cours de 2002, la santé a souvent été à l'avant-plan de la scène canadienne. Alors que le sénateur Michael Kirby et le commissaire Roy Romanow se débattaient pour l'avenir des soins de santé, les Canadiens et Canadiennes eux repensaient attentivement aux valeurs et aux engagements qui leur sont chers. Partout au pays, les professionnels de la santé se sont réunis pour participer à des discussions nationales sur la santé.

Au fur des discussions, la SCPH a été attentive à tous les développements et a participé activement aux débats. Le Comité des affaires gouvernementales et de planification des politiques de santé de la SCPH, en collaboration avec le Conseil et le personnel de la Société, s'est affairé en 2002 à fournir des renseignements et à formuler des recommandations représentatives d'une pharmacie d'hôpital forte et novatrice.

En octobre 2002, le comité du sénateur Kirby a publié son plan de réforme du régime d'assurance-maladie, *La santé des Canadiens — Le rôle du gouvernement fédéral*¹. Le mois suivant, Romanow publiait son rapport, *Guidé par nos valeurs : l'avenir des soins de santé au Canada*². Bien que ces rapports présentent une approche considérablement différente au chapitre du financement des soins de santé, ils avancent plusieurs recommandations similaires pour améliorer notre système de soins de santé.

Nonobstant les opinions personnelles de chacun sur le financement et le débat sur la privatisation des soins de santé, les membres de la SCPH seront enthousiastes de voir que les rapports reconnaissent, et expriment la volonté de mettre à profit, l'expérience et les succès documentés des pharmaciens d'hôpitaux dans des domaines comme la gestion de l'utilisation des médicaments, les équipes multidisciplinaires, l'utilisation de la technologie et les rôles non traditionnels, comme celui du pharmacien prescripteur.

La réforme des soins primaires a été le principal objet des deux rapports, ce qu'appuie la SCPH. Pour que le système des soins de santé au Canada puisse être viable, il est essentiel de mettre en place un bon système de prévention des problèmes de santé, de promotion de la santé, et de diagnostic et de traitement précoces. En revanche, il est décevant de voir que les sujets et les besoins criants des hôpitaux n'ont pas reçu une plus grande attention, quand

on sait que les hôpitaux continuent d'être soumis à d'importantes pressions, notamment les budgets restreints qui sont insuffisants pour faire face à l'escalade des coûts des médicaments et de l'équipement, entre autres. Pour être en mesure de répondre aux nouvelles demandes du système de santé canadien, les hôpitaux devront disposer de ressources supplémentaires.

L'évolution de notre système de soins de santé a un effet sur l'interaction entre les pharmaciens et les collègues et autres collaborateurs en soins de santé. La SCPH croit que la mise en place et l'avancement d'équipes multidisciplinaires à tous les niveaux de soins, permettra d'améliorer les soins et les résultats thérapeutiques. Les pharmaciens, les médecins et les autres professionnels de la santé connaissent déjà très bien les résultats heureux de cette approche multidisciplinaire dans les hôpitaux. La participation des pharmaciens dans des équipes hospitalières multidisciplinaires leur permet d'étendre, au profit de tous, leur expertise et de s'imposer davantage dans des domaines comme la prise en charge des maladies et la prescription des médicaments.

Bien qu'on ait pu observer que l'élargissement des responsabilités traditionnelles du pharmacien contribue à améliorer les résultats thérapeutiques, on reconnaît qu'il contribue aussi à réduire la charge de travail et à pallier la pénurie de personnel médical, infirmier et autres du domaine de la santé. Le document d'information intitulé *Le droit de prescrire des pharmaciens dans les établissements de santé*³, mené à terme récemment par un groupe de travail de la SCPH, a évalué l'application réelle du droit de prescrire des pharmaciens dans des établissements de santé au Canada et a formulé des options pour élargir ce droit auprès des pharmaciens des établissements de santé.

Dans le même ordre d'idées, alors que les pharmaciens continuent de défendre l'élargissement de leur rôle, la SCPH est heureuse de voir que les rapports Kirby et Romanow comportent des recommandations sur une approche nationale de services de soins actifs et de soins palliatifs à domicile. Nos membres reconnaissent depuis longtemps la nécessité de ces services. La participation des pharmaciens à des programmes de soins à domicile est essentielle pour

identifier, prévenir et résoudre les problèmes pharmacothérapeutiques et pour apporter un soutien pointu en matière d'utilisation de médicaments, au personnel affecté aux soins à domicile et aux médecins communautaires. Notre Société reconnaît que c'est là une priorité et nous attendons les recommandations de notre groupe de travail sur La participation des pharmaciens dans les soins de santé à domicile. La SCPH a également reconnu les obstacles à la continuité des soins aux patients qui passent de l'hôpital au domicile et vice versa. Par conséquent, la SCPH a poursuivi et amorcé des travaux dans ce domaine, en mettant sur pied avec l'Association des Pharmaciens du Canada, un groupe de travail conjoint.

Afin d'offrir des soins pharmaceutiques complets et transparents, la Société appuie le recours accru à la technologie et aux systèmes de gestion de l'information, y compris l'informatisation des dossiers médicaux. Les pharmaciens d'hôpitaux connaissent bien les systèmes de prescription électroniques, qui ont prouvé réduire les erreurs de médication, améliorer la conformité et la sécurité posologiques, et accroître l'efficacité du processus d'utilisation des médicaments. Le recours accru aux dossiers médicaux électroniques facilitera le partage de l'information sur les patients entre les professionnels de la santé, fournissant une information pertinente et essentielle au chevet du patient.

À tous les niveaux des soins de santé, l'apport de fonds additionnels est souhaitable afin de protéger les Canadiens et Canadiennes des coûts potentiellement exorbitants des médicaments d'ordonnance. Nous savons tous que les médicaments sont de plus en plus utilisés dans la prévention et le traitement des maladies. Malgré cela, encore trop souvent, nous voyons des patients qui n'ont tout simplement pas les moyens de se payer les médicaments dont ils ont pourtant besoin. En plus de pouvoir se procurer ces médicaments essentiels, les Canadiens et Canadiennes doivent recevoir des conseils sur leurs traitements, afin qu'ils puissent participer de façon éclairée à leurs soins. En tant qu'experts en médicaments, les pharmaciens sont les mieux placés pour jouer ce rôle.

Nous croyons au bien-fondé de mettre en place des méthodes à l'échelle nationale pour évaluer de façon systématique les médicaments, actuels ou nouveaux, et assurer de façon continue la qualité et le rapport coût-efficacité de tous les médicaments d'ordonnance. Pendant des décennies, les pharmaciens d'hôpitaux ont joué des rôles clés dans les programmes d'évaluation de l'utilisation des médicaments et dans l'élaboration et la mise à jour des listes de médicaments. Au nombre des avantages démontrés de ces initiatives, notons la prescription de médicaments plus efficaces par rapport au coût, des soins de meilleure qualité rendus possibles en ciblant mieux les traitements et l'élimination des traitements inefficaces ou qui comportent des risques ou des réactions indésirables.

La SCPH soutient également les soins communautaires, l'éducation et la sensibilisation du public, la planification des ressources humaines en soins de santé, la responsabilisation partagée des résultats des soins de santé et la prise de décision fondée sur les résultats. La SCPH croit que la solution à un système de santé viable et sain réside dans les principes fondamentaux de protection du public, les soins de qualité, la responsabilisation, l'efficacité, la flexibilité et l'équité.

Du même souffle, la Société continuera d'exercer son rôle de chef de file relativement à ces deux rapports et dans le contexte actuel des soins de santé au Canada. Nous sommes impatients à l'idée de travailler de concert avec les gouvernements et les professionnels de la santé, dans le but d'améliorer le système de soins de santé canadien.

En qualité de membres de la SCPH, de pharmaciens d'hôpitaux et de citoyens du Canada, nous devons considérer ces rapports comme un appel urgent à passer à l'action. Dans les mois à venir, chacun de nous devrait saisir toutes les occasions de s'entretenir avec les décideurs et les représentants des gouvernements, afin de leur faire connaître nos préoccupations et de leur démontrer notre appui. Ensemble, nous constituons un formidable catalyseur du changement. Ensemble, nous pouvons mettre en place progressivement des changements qui seront garants du bien-être des Canadiens et Canadiennes et de la viabilité de notre système de santé. Ensemble, nous saurons nous faire entendre.

Références

1. Comité sénatorial permanent des Affaires sociales, de la science et de la technologie (M.J.L. Kirby, président). *La santé des Canadiens — Le rôle du gouvernement fédéral. Rapport final sur l'état du système de soins de santé au Canada*. Vol. 6, *Recommandations en vue d'une réforme*, Ottawa (ON), Sénat du Canada, 2002. Publié à : <http://www.parl.gc.ca/37/2/parlbus/commbus/senate/Com-f/SOCI-F/rep-f/repoct02vol6-f.htm>. Accédé le 21 janvier 2003.
2. Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada (R. Romanow, président). *Guidée par nos valeurs : l'avenir des soins de santé au Canada*, Ottawa (ON), La Commission; 2002. Publié à : <http://www.hc-sc.gc.ca/francais/soins/romanow/index.html>. Accédé le 21 janvier 2003.
3. CSHP Task Force on Pharmacist Prescribing. An information paper on pharmacist prescribing within a health care facility. *Can J Hosp Pharm*, 2002; 55 : 56-62.

La réponse de la SCPH aux rapports Kirby et Romanow a été préparé par le Comité des affaires gouvernementales et de planification des politiques de santé (**Donna Pipa**, B. Sc. pharm., FSCPH, présidente; **Ryan Abell**, B. Sc. pharm.; **Rita Caldwell**, B. Sc. pharm., MHSA; et **Barb Watterworth**, B. Sc. pharm.), le Comité exécutif de la SCPH (**Mike Gaucher**, B. Ph., MBA, président; **Neil Johnson**, B. Sc. pharm., MBA, président élu; **Margaret Gray**, B. Ph., présidente sortante; **Ron Swartz**, B. Sc. pharm., directeur des Finances), et **Marlo Palko**, baccalauréat avec mention honorable, Chef, Relations publiques et communications, SCPH.

